

Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle. Rapport N° 55.219



Original

Installation électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 AR 8/9/2019) - Direction générale de l'énergie

♀ Lieu du contrôle: Rue Alfred Lombard 11 6182 Courcelles Belgique

1 Type de contrôle: Visite périodique (Livre 1 6.5)

© Prochaine visite avant le: 15/10/2025



CONCLUSION: NON CONFORME

Identification des tiers

Donneur d'ordre	
Nom	PEB SMART SRL
Adresse	Rue Adolphe Gouttier 15, 5660 Couvin, Belgique
Propriétaire, exp	ploitant ou gestionnaire
Nom	Rue Alfred Lombard 11, 6182 Courcelles
Adresse	Rue Alfred Lombard 11 6182 Courcelles Belgique
Installateur	
Nom	
TVA	

Identification de l'installation électrique

Adresse	Rue Alfred Lombard 11 6182 Courcelles Belgique
Code EAN	NC
Numéro de compteur	1SAG1105122072
GRD	Ores
Type de locaux	Maison

Atlas contrôle ASBL

Organisme de contrôle agréé
Siège d'exploitation: Luchthavenlaan 25A/6 1800 Vilvoorde
Tel: +32 2 226 64 04 | Mail: office@atlascontrole.be
TVA BE0732536476 | RPM Bruxelles

Date d'émission : 15/10/2024 10:23:15 Page 1 / 7 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension

Rapport N° 55.219

Original



Base(s) Règlementaires



RGIE. Règlement général des installations électriques

Type de contrôle	Visite périodique (Livre 1 6.5)
Mise en oeuvre de l'installation	

Description de l'installation électrique et du raccordement

GRD	Ores
Numéro de compteur	1SAG1105122072
Code EAN	NC
Liaison compteur-tableau	EXVB 4X10
Tension de service	2 x 230 V
Protection générale	2P
Nombre de tableaux	2
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Prise de terre	Piquet
Résistance de terre (Ω)	0
Description de l'installation	1XIII DJ40A NOK 4XII DJ16A OK 11XII DJ20A OK 1XII DJ6A OK

Tableau(x) électrique(s)



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension

Contrôle . Rapport N° 55.219 Original



Contrôles et essai

Testeur d'installation: TI-022/6070134			
Schémas/plans	NOK		
Liaisons équipotentielles	NOK		
Test BP du DDR	ОК		
ΔIn	NOK		
Contrôle de l'état	NOK		
Résistance de terre (Ω)	0		
Isolement (MΩ)	0,06		
Matériel fixe	NOK		
Protection contre les contacts directs	NOK		
Protection contre les contacts indirects	NOK		
Protection contre les surintensités	ОК		

Schémas, plans et documents de l'installation

Schémas/plans	NOK

Date d'émission : 15/10/2024 10:23:15 Page 3 / 7 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Rapport N° 55.219 Original



Infractions

Catégorie Libellé Paragraphe

A. Isolement

La valeur de la résistance de ce circuit (TBT) est insuffisante, celle-ci doit être au L1: 6.4.5.1.; L3: 6.4.5.2. minimum de 250.000 Ohms.

C. Liaisons équipotentielles

Réaliser les liaisons équipotentielles principales et leurs connexions.

L1: 4.2.3.2.; 4.2.3.4.; 5.4.4.1.; L3: 4.2.3.2.;

4.2.3.4.; 5.4.4.1.

D. Différentiel

Prévoir un interrupteur différentiel distinct d'une sensibilité de 30 mA pour la (les) salle(s) de bain.

L1: 4.2.4.3.

E. Schémas

Prévoir le(s) schéma(s) unifilaire(s) de l'installation.

L1: 3.1.2.; 9.1.1; 9.1.2

Prévoir le(s) schéma(s) de position de l'installation.

L1: 9.1.2.

F. Tableau électrique

La tension nominale doit être affichée de manière apparente en un endroit judicieusement choisi.

G. Conducteur de protection

Le conducteur de protection (PE) est à distribuer dans toute l'installation.

L1: 4.2.4.3.; 5.4.3.6.; L3:

5.4.3.6.

H. Code couleurs et canalisations

Fixer la (les) canalisation(s) au moyen d'attaches adaptées.

L1: 5.2.2.; 5.2.9.5.

I. Appareillage

Interrupteur, prise de courant ou boîte de dérivation à reconditionner et/ou refixer.

Réaliser les connexions dans des coffrets, tableaux, boîtes de jonction ou de dérivation, aux bornes des interrupteurs, des prises de courant ou dans les pavillons de luminaires.

L1: 5.2.6.1.; L3: 5.2.6.1.

Remarques

Libellé	Référence
mention dans le rapport de contrôle de l'application du point 1 de la sous-section 6.5.8.1	sous- section
	6.5.8.1

Date d'émission : 15/10/2024 10:23:15 Page 4 / 7 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 55.219 Original



Libellé	Référence
Les schémas de l'installation électrique doivent être conservés obligatoirement dans le dossier de l'installation électrique. Il est également fortement recommandé de garder une copie des schémas à proximité du tableau de répartition principal.	RDE2
Les appareils de classe I (p.ex. lave-linge, sèche-linge,) ne sont pas tous installés au moment du contrôle.	RDE11
Il n'est pas exclu que des infractions supplémentaires soient identifiées lors de la présentation des schémas.	RDE12
L'installation électrique n'est pas entièrement accessible pour inspection. Les locaux ne sont pas tous accessibles.	RDE13
L'unité est meublée au moment du contrôle.	RDE15

Date d'émission : 15/10/2024 10:23:15 Page 5 / 7 ebtv2



Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 55.219 Original



Conclusion du contrôle

L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2019 : C-2020/30795 + C-2020/30794) concernant les installations électriques à basse et à très basse tension.

Le contrôle réalisé par Atlas Contrôle a porté sur les parties visibles de l'installation normalement accessibles.

Devoirs du propriétaire, gestionnaire ou locataire de l'installation

L'obligation de conserver le rapport de visite de contrôle dans le dossier de l'installation électrique.

L'obligation de renseigner dans le dossier toute modification intervenue dans l'installation électrique.

L'obligation d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service public fédéral ayant l'énergie dans ses attributions, de tout accident survenu aux personnes et dû directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques.

Date d'émission : 15/10/2024 10:23:15 Page 6 / 7



Atlas Contrôle . Rapport de contrôle d'une installation électrique Basse Tension Contrôle . Rapport N° 55.219 Original



Annexes



Tableau 1